## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010 Date d'émission:30/12/2011 Date de révision:28/02/2017 Remplace la fiche: 11/04/2016

Version: 8.4

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : WOLF OFFICIALTECH 5W30 LL III

Code du produit 65604 Groupe de produits : Mélange

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées 1.2.

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

: Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur Catégorie d'usage principal

Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive

Utilisation dans un système fermé

Fonction ou catégorie d'utilisation : Lubrifiants et additifs

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

WOLF OIL CORPORATION N.V. Georges Gilliotstraat, 52 2620 Hemiksem - België T 0032 (0)3 870 00 00 - F 0032 (0)3 870 00 99

info@wolfoil.com

#### Numéro d'appel d'urgence 1.4.

Numéro d'urgence : +32 14 58 45 45 (NL/EN/FR/DE)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir section 16

#### Éléments d'étiquetage 2.2.

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP)

Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions

locales/régionales/nationales/internationales.

Fermeture de sécurité pour les enfants. : Non Indications de danger détectables au toucher : Non

## **Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### **Substance** 3.1.

Non applicable

28/02/2017 FR (français) 1/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

#### 3,2, Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huile de base - non spécifié	(n° CAS) 72623-87-1 (Numéro CE) 276-38-4 (Numéro index) 649-483-00-5 (N° REACH) 01-2119474889-13	20 - 40	Asp. Tox. 1, H304
Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités	(n° CAS) 64742-54-7 (Numéro CE) 265-157-1 (N° REACH) 01-2119484627-25	10 - 24,9	Asp. Tox. 1, H304
Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters	(Numéro CE) 406-040-9 (N° REACH) 01-0000015551-76	1 - 4,99	Aquatic Chronic 4, H413
zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbuthyl)bis(phosphorodithioate)	(Numéro CE) 218-679-9 (N° REACH) 01-2119953275-34	0,1 - 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Phenol, dodecyl-, branched	(Numéro CE) 310-154-3 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,1 - 0,24	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 2, H361f Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Texte complet des phrases H: voir section 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

4.4	Burn and a street	And the second second second	
4.1.	Description	des premiers	secours

Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin. Premiers soins après ingestion

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions Symptômes/lésions après contact avec la peau

normales d'utilisation.

Symptômes/lésions après contact oculaire Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/lésions après ingestion Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales

d'utilisation.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires 4.3.

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Equipement de protection

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

## Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

28/02/2017 FR (français) 2/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides

granulés inertes.

Procédés de nettoyage : Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois,

kieselguhr.

Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

sans danger

: < 40 °C

Température de manipulation Mesures d'hygiène

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Selon les données de ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 d'huile (brouillard d'huile) (8

heures de travail par jour) n'est pas néfaste.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants.

Protection des mains : Permeation time: minimum >480min long term exposure; material / thickness [mm]: >0,35 mm.

Caoutchouc nitrile (NBR) /

Protection de la peau et du corps : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions

normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales

d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.



Pression de vapeur



# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide huileux.

Couleur : Jaune-brun.

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 230 °C @ ASTM D92

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

28/02/2017 FR (français) 3/7

: Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

: 853 kg/m³ @15°C Masse volumique

Solubilité : Produit peu soluble, restant en surface des eaux.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique 70 mm²/s @ 40°C

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### **Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### Conditions à éviter 10.4.

Aucune donnée disponible.

#### Matières incompatibles 10.5.

Oxydants forts, acides, Bases,

## Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### Informations sur les effets toxicologiques 11,1.

Toxicité aiguë : Non classé

zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbuthyl)bis(phosphorodithioate)		
DL50 orale rat	2230 mg/kg OECD 401	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé	
Cancérogénicité	: Non classé	
Toxicité pour la reproduction	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé	
Danger par aspiration	: Non classé	
WOLF OFFICIALTECH 5W30 LL III		
Viscositá cinámatiqua	70 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C	

WOLF OFFICIALTECH 5W30 LL III	
Viscosité, cinématique	70 mm²/s @ 40°C

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## **Toxicité**

: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour Ecologie - général l'environnement aquatique.

Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités (64742-54-7)	
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l @2d
CE50 Daphnie 2	> 10 mg/l @21d
NOEC (chronique)	10 mg/l @21d

28/02/2017 FR (français) 4/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Phenol, dodecyl-, branched		
CL50 poisson 1	40 mg/l Pimephales promelas	
CE50 Daphnie 1	0,037 mg/l	
CE50 Daphnie 2	0,0079 mg/l @21d	
CE50 autres organismes aquatiques 1	0,36 mg/l Chlorophyta	
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000 mg/l @0,1d - Slib	
EC50 96h algae (2)	> 0,58 mg/l Mysidopsis Bahia	
NOEC (chronique)	0,0037 mg/l @21d - Daphnia	

#### Persistance et dégradabilité 12.2.

WOLF OFFICIALTECH 5W30 LL III		
Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.		
Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités (64742-54-7)		
Biodégradation	31 % @28d - OECD TG 301 F	
zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbuthyl)bis(phosphorodithioate)		
Biodégradation 1,5 % Sturm (28d)		
Phenol, dodecyl-, branched		
Biodégradation	25 % @28d - strum - OECD TG 301 B	
12.3 Potential de higacoumulation		

zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbuthyl)bis(phosphorodithioate)		
Facteur de bioconcentration (BCF REACH) 2,2 (0,1d)		
Phenol, dodecyl-, branched		
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	794,33	
Log Kow	7,14 Measurements	

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. **Numéro ONU**

Non réglementé pour le transport

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

: Non applicable Désignation officielle de transport (ADR) Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable : Non applicable Désignation officielle de transport (RID)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

**IMDG** 

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

## ADN

28/02/2017 FR (français) 5/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable : Non applicable Groupe d'emballage (ADN) Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. **Dangers pour l'environnement** 

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

### - Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

### - Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC 14.7.

Non applicable

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement 15.1.

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### **Directives nationales** 15,1,2,

### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

: Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités, Phenol, dodecyl-, branched are listed SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

SZW-lijst van mutagene stoffen

: Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités, Phenol, dodecyl-, branched are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen - Borstvoeding

: None of the components are listed : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen - Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

: None of the components are listed

## Danemark

: Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed Remarques concernant la classification

28/02/2017 FR (français) 6/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Recommandations règlementation danoise

: Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Abréviations et acronymes:

toroviation	5 of distribution.
	ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
	TWA: Time Weighted Average
	TLV: Threshold Limit Value
	ASTM: American Society for Testing and Materials
	ADR: Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route
	RID: Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
	ADNR: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
	IMDG: International Maritime Dangerous Goods
	ICAO: International Civil Aviation Organization
	IATA: International Air Transport Association
	STEL: Short Term Exposure Limit
	LD50: median Lethal Dose for 50% of subjects
	ATE: acute toxicity estimate
	LC50: median Lethal Concentration for 50% of subjects
	EC50: concentration producing 50% effect

### Autres informations

: Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

## Texte intégral des phrases H et EUH:

Toxic intogral aco prilaboo i i c	X 2011.
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

### FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

28/02/2017 FR (français) 7/7